

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 19 décembre 1867](#)

## Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 19 décembre 1867

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 décembre 1867](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

### Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'en raison de l'indisponibilité de Jules Favre retenu au Corps législatif, il va devoir demander à Emmanuel Arago d'être son avocat dans l'affaire devant la cour de Metz.

### Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (231)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---